



**PROCÈS-VERBAL DE LA 598^e RÉUNION
EXTRAORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR**
Mercredi 18 mars 2020 à 11 h sur la plateforme ZOOM
(PV-CX598-18-03-2020)

Présences :

M. Gilles Bronchti, président
M^{me} Marty Laforest, vice-présidente aux relations de travail
M. Andrea Bertolo, vice-président aux affaires syndicales
M. Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires
M^{me} Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité
M. Sylvain Beaudry, trésorier
M. Marc André Bernier, secrétaire
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires
M^e Gabriel Hébert-Tétrault, procureur
M^e Andréanne Thibault, procureure

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

CX598-18-03-2020-00 Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Mise à jour de la situation
4. Date de la prochaine rencontre : à déterminer
5. Clôture de la réunion

CX598-18-03-2020-01 Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue et s'assure que tous et toutes vont bien malgré la pandémie de la COVID-19 et la fermeture de l'UQTR. Les procureurs du Syndicat se joignent au comité pour cette réunion.

CX598-18-03-2020-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président présente l'ordre du jour de cette réunion extraordinaire.

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX598-18-03-2020-03 Mise à jour de la situation

Les membres du comité exécutif font une mise à jour de la situation en abordant différentes préoccupations.

La direction de l'UQTR est à réfléchir sur la méthode à privilégier pour les évaluations. L'attribution de la note « S » pour tous n'est pas envisageable pour l'exécutif syndical, les professeur.es doivent conserver leur méthode d'évaluation tout en cherchant à accommoder les étudiant.es.

De même que pour les cours en ligne, une entente doit préalablement intervenir entre les professeur.es et les étudiant.es pour le bon déroulement de la fin de la session. Les membres du comité exécutif s'interrogent et s'inquiètent sur la capacité de certain.es professeur.es à pouvoir donner leurs cours en ligne ou encore à transformer leurs cours, conçus pour un enseignement en présentiel, en une formation à distance. Le président confirme que l'UQTR a mis à la disposition du personnel 2 000 licences ZOOM pour faciliter le travail et l'enseignement à distance. Le CAU pourra demander une telle licence au nom du Syndicat pour l'organisation de réunions.

Concernant la session d'été et les tâches qui y seront associées, il y a trop de variables inconnues pour tenter de trouver une solution.

Le procureur fera les démarches pour annuler les audiences prévues au calendrier du 24 mars et du 3 avril. De plus, plusieurs échéanciers et travaux en cours aux relations de travail devront être réexaminés avec les vis-à-vis de l'UQTR pour trouver un moyen de mener à terme des ententes en cours de discussion. Plusieurs lettres d'entente sont à prévoir pour encadrer les modifications à la convention collective étant donnée la situation sociosanitaire liée à la Covid-19.

CX598-18-03-2020-06 Date de la prochaine réunion

À déterminer.

CX598-18-03-2020-07 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h.

Gilles Bronchti
Président

François Landry
Secrétaire de la rencontre